

RESOLUTIONS 2026



1^{ère} résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après avoir pris connaissance de la présentation des comptes par la trésorière et le rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice 2025.

2^{ème} résolution : Quitus au Président et au Trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Après avoir pris connaissance du rapport moral du président et voté l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il est proposé à l'Assemblée Générale de donner quitus au Président et à la Trésorière pour leur gestion au cours de l'exercice 2025.

3^{ème} résolution : Elections au Comité Directeur AS.

Deux mandats arrivent à échéance (Article 21). Les sortants ont postulé au renouvellement de leur mandat. Les membres votent pour élire 2 candidats parmi ceux de la liste transmise avec la convocation.

4^{ème} résolution : Pouvoir au Président pour les formalités.

Après avoir pris connaissance de la nature de ces formalités, l'Assemblée Générale donne pouvoir au Président pour les formalités.